

à s'ens

Dossier
Plan Écoles 2026-2032
ce qui va changer concrètement



Le magazine des Sénonais > Septembre 2026

édito

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

La rentrée marque la reprise des activités, le retour dans les écoles, les associations, les équipements municipaux et les lieux de vie de notre ville. La période estivale a aussi permis d'engager, de poursuivre ou d'achever plusieurs chantiers, notamment dans les établissements scolaires et sur des secteurs qui influent directement sur la circulation et le stationnement.

C'est le cas du réaménagement du parking Jean Jaurès, réalisé durant l'été afin de limiter les désagréments pour les habitants, les commerçants et les visiteurs. Cette opération constitue la troisième et dernière phase de la transformation des Promenades.

Avec son achèvement, l'un des plus importants chantiers urbains de ces dernières années arrive à son terme : quatre hectares entièrement repensés en cœur de ville, pour un investissement de 7,1 millions d'euros TTC, subventionné à près de 80 %. Des quais au parking Jean Jaurès, les Promenades offrent désormais davantage de place aux piétons, aux familles, aux arbres et aux loisirs. L'entrée de ville elle-même a changé de visage.

Imaginons un visiteur revenant à Sens après dix années d'absence. Il découvrirait la rue du Général Leclerc rénovée, les Promenades métamorphosées, la place Drapès créée, le Clos-le-Roi transformé et l'église Saint-Maurice bientôt restaurée. Il constaterait aussi la requalification de la rue des Déportés et de la-Résistance et celle, en cours, de l'axe Écrivain-Gâteau-Beaurepaire.

Cette évolution ne relève pas d'un simple embellissement. Aménager l'espace public, c'est améliorer le cadre de vie, faciliter les déplacements, créer des lieux de rencontre, végétaliser la ville et valoriser son patrimoine.

C'est également un choix stratégique. Pour faire revenir durablement des commerces et des habitants en cœur de ville, il faut proposer un environnement accueillant, vivant et adapté aux usages d'aujourd'hui. L'embellissement et la modernisation de l'espace public constituent ainsi un levier essentiel de la lutte contre la vacance commerciale et résidentielle.

Sens évolue et prépare son avenir sans renier son identité. Cette rentrée permet de mesurer le chemin parcouru et de poursuivre le travail engagé avec une ambition constante : rendre notre ville plus belle, plus attractive et toujours plus agréable à vivre.

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.

Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.

Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz, Dorothée Censier, Gaëlle Mathieu.

Maquette : Aurélie Panchau-Amzil et Julia Lourenço, service communication Ville de Sens.

Photo de couverture : Accueil de loisirs Maxime Courtis, Philippe Blanchoz

Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Gaëlle Mathieu, Dorothée Censier.

Service communication Ville de Sens, 123rf. DR.

Impression : Chevallon imprimeurs. Dépôt légal à parution : ISSN 1279-8525.

Tirage : 15 800 exemplaires.

Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex

Tél. 03 86 95 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr

↓ publié sur les réseaux



Une photo de @eponahotelsens sur Instagram



Une photo de @ville_de_sens



www.ville-sens.fr

80 000 litres

Le chiffre du mois

C'est la capacité de stockage des eaux de pluie récupérées par les espaces verts de la ville.



Une photo de
@paulinebphoto_
sur Instagram



Une photo de Gérard le Sénonais sur Facebook

→ sommaire

Dossier

p.4-9

Plan Écoles 2026-2032 :
ce qui va changer concrètement



Métiers de la collectivité

Cédric Daudet, l'éducation comme fil conducteur

p.10

Familles

Toute l'année scolaire en quelques clics

p.11

Cadre de vie

Sécheresse : l'eau de pluie stockée au secours des espaces verts

p.12

Associations

La fête des associations, l'autre rendez-vous de la rentrée

p.13

Gendarmerie

Lieutenant-colonel Jean-Baptiste Béringué : s'adapter pour mieux protéger !

p.14-15

Travaux

- Le terrain Bacary Sagna fait peau neuve
- Axe Ecrivain-Gâteau-Beaurepaire : la requalification entre dans sa dernière étape !
- La transformation de la place des Champs-Plaisants est lancée
- Église Saint-Pregts : les travaux du futur parvis sont lancés

p.16-17

Si on sortait / L'agenda

p.18-19

L'actualité en bref

p.20

Expressions

p.21

Retour en images

p.22-23

dossier

Plan Écoles 2026-2032 ce qui va changer concrètement



→ 3 questions à

Stéphanie Olivier, adjointe au maire chargée des écoles, des parcours éducatifs et de la jeunesse

■ Pourquoi la Ville lance-t-elle un Plan Écoles 2026-2032 ?

Le Plan Écoles est notre stratégie pour l'ensemble du mandat. Son ambition est claire : mieux accueillir les enfants, simplifier la vie des familles et offrir aux enseignants un cadre de travail de qualité. Entre 2017 et 2025, les écoles publiques de Sens ont perdu près de 250 élèves, soit l'équivalent d'une dizaine de classes. Cette évolution explique les fermetures prononcées ces dernières années par l'Éducation Nationale. Sens continue de gagner des habitants, mais n'échappe pas à la baisse nationale de la natalité. Nos projections font apparaître environ 250 élèves supplémentaires en moins d'ici 2032. Nous avons refusé de subir des ajustements successifs sans vision d'ensemble. Notre choix est d'anticiper et de transformer cette évolution en opportunité. Moins d'élèves ne doit pas signifier moins d'ambition, mais davantage d'attention et de moyens pour chacun.

■ La refonte de la carte scolaire constitue le premier pilier du plan. Que va-t-elle changer pour les familles ?

La carte scolaire actuelle manque parfois de

lisibilité. Les secteurs sont complexes et le passage de la maternelle à l'élémentaire n'est pas toujours évident. La nouvelle organisation reposera sur trois principes : la lisibilité, pour que chaque famille identifie facilement le parcours de son enfant ; la proximité, en privilégiant des écoles accessibles à pied ; et la continuité éducative, avec une maternelle clairement associée à une école élémentaire. Cette réorganisation permettra aussi de mieux répartir les élèves. Des écoles suffisamment remplies sont plus vivantes, favorisent les projets pédagogiques et offrent davantage de stabilité aux équipes. C'est dans ce cadre que les écoles Rigault et des Beaumonts, qui comptent chacune quatre classes, fermeront à la fin de l'année scolaire 2026-2027. Cette décision a été préparée avec l'Éducation nationale. Même après ces fermetures, le taux moyen d'occupation des écoles restera proche de 80 % en 2032. La Ville conservera donc une marge importante pour accueillir de nouvelles familles ou répondre à un éventuel rebond démographique.

■ Comment cette ambition va-t-elle se traduire concrètement dans les écoles ?

Le second pilier du Plan Écoles est un programme de modernisation sans précédent. La Ville investira 18 millions d'euros dans les écoles et les accueils périscolaires, soit trois fois plus que lors du mandat précédent. Sur un budget municipal d'investissement de 78 millions d'euros, cet effort traduit la priorité donnée à l'éducation. Neuf millions d'euros seront consacrés aux écoles existantes, grâce à une enveloppe de 1,3 million d'euros par an. Elle financera notamment les toitures, les menuiseries, l'isolation, les sanitaires, les cours, les restaurants scolaires, l'accessibilité et le confort thermique. Sept millions d'euros financeront la transformation de Jules Ferry en pôle éducatif et sportif, avec quatorze classes et un nouvel accueil de loisirs élémentaire de 150 places. Deux millions d'euros permettront de rénover le centre de loisirs Maxime Courtis, consacré aux enfants de maternelle. C'est tout le sens du Plan Écoles : une organisation plus simple, des parcours plus cohérents et un investissement massif pour améliorer le quotidien des enfants.

Cet été, d'importants travaux dans les écoles

La Ville a profité des grandes vacances pour mener plusieurs chantiers d'envergure dans les écoles sénonaises. Rénovation énergétique, modernisation des locaux, amélioration du confort et adaptation au changement climatique : ces interventions améliorent durablement les conditions d'accueil des élèves et des équipes éducatives.



→ École des Champs d'Aloup

Montant : 101 500 € TTC

La cour avant a été réaménagée et désimperméabilisée. Plus de 60 % de sa surface est désormais perméable grâce à la création de pelouses, de massifs végétalisés et d'espaces favorisant les jeux et les échanges.

Élaboré avec les enseignants, les familles et les élèves, ce projet s'inscrit dans la stratégie municipale d'adaptation au changement climatique.



↑ École Paul Bert

Montant : 222 000 € TTC

Les toitures-terrasses ont été entièrement renouvelées pendant les vacances. Un nouveau complexe d'étanchéité a été installé afin de supprimer les infiltrations et d'améliorer l'isolation du bâtiment.

Les principales interventions se sont achevées fin août. Les finitions des rebords de toiture seront réalisées pendant les vacances de la Toussaint.

→ École Aristide Briand

Montant phase 1 : 301 146 € TTC

La première tranche du remplacement des menuiseries extérieures a débuté le 6 juillet par une phase de désamiantage, suivie de la pose de nouveaux murs-rideaux et de stores intérieurs. La façade ouest a été achevée fin août.

Le chantier se poursuivra pendant les vacances de la Toussaint avec les menuiseries du rez-de-chaussée et les portes des façades est, nord et sud. Deux autres phases sont prévues en 2027 et 2028.



Ecole Aristide Briand

↑ École maternelle Bellocier - Île d'Yonne

Montant de la première phase : 240 550 € TTC

La première phase de restructuration a débuté en juillet avec la rénovation des salles de classe et la création d'un espace médiathèque.

À l'automne, l'ancien logement sera transformé en salle de classe avec de nouveaux sanitaires. Une seconde phase, programmée d'avril à août 2027, permettra de créer un restaurant scolaire, de climatiser la salle de restauration et de réaménager la salle d'évolution.

→ École Marie Noël

Montant : 122 419 € TTC

Les sanitaires ont été entièrement rénovés durant l'été, après une première phase de désamiantage.

Le chantier comprend la création d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, le remplacement des réseaux et des radiateurs, la création d'une ouverture dans une salle de classe et la modernisation des équipements.

Une carte scolaire plus simple : des écoles plus vivantes



→ Un réseau adapté aux nouveaux effectifs

En huit ans, les écoles publiques sénonaises ont perdu 247 élèves. Les projections prévoient une diminution supplémentaire d'environ 254 enfants d'ici 2032. Cette évolution ne se traduit pas seulement par des fermetures de classes. Elle modifie l'équilibre entre les établissements, l'usage des bâtiments et les parcours des familles. Le Plan Écoles vise donc à organiser le réseau dans son ensemble, plutôt qu'à procéder à des ajustements à chaque rentrée.

→ Pourquoi des écoles mieux remplies sont aussi de meilleures écoles

Une école est d'abord un lieu de vie. Lorsque ses effectifs deviennent trop faibles, sa dynamique collective peut être fragilisée.

Des écoles suffisamment occupées favorisent des groupes d'enfants plus diversifiés, les échanges entre classes et les projets communs. Une meilleure répartition des effectifs renforce aussi la stabilité des équipes et la coopération entre enseignants. La réorganisation répond ainsi à un objectif pédagogique autant que patrimonial : disposer d'écoles plus vivantes et concentrer les moyens municipaux sur des bâtiments pleinement utilisés, mieux entretenus et plus faciles à moderniser.

Il ne s'agit pas pour autant de saturer les établissements. Après la réorganisation, leur taux moyen d'occupation devrait rester proche de 80 % en 2032. Cette réserve permettra d'accueillir de nouvelles familles ou de répondre à un éventuel rebond démographique.

→ De la maternelle au CM2 : des parcours plus lisibles

Aujourd'hui, les enfants d'une même maternelle peuvent être orientés vers plusieurs écoles élémentaires, ce qui complique les transitions, la situation des fratries et la compréhension de la carte scolaire.

La future organisation associera plus clairement chaque maternelle à une école élémentaire. Elle offrira aux enfants des repères plus stables et facilitera le travail entre les équipes pédagogiques, notamment lors du passage de la grande section au CP.

→ Rigault et Beaumonts : préparer la rentrée 2027

Les écoles Rigault et des Beaumonts fermeront à la fin de l'année scolaire 2026-2027. La Ville dispose de plus d'un an pour préparer cette transition avec les familles, les directions et les services de l'Éducation nationale.

Les élèves seront accueillis dans des écoles de proximité disposant des capacités nécessaires. Les affectations tiendront compte des temps de trajet, des fratries, des conditions d'accueil et, autant que possible, de la cohérence des groupes d'enfants.

→ Maternelle	Élémentaire
Champs d'Aloup	Champs d'Aloup
Les Arènes	Jeu de Paume
Marie Noël	Jules Ferry
Les Chaillots	Gaston Marnot
Pierre Larousse	Pierre Larousse
Cours Tarbé	Charles Michels
Groupe scolaire Ile d'Yonne	
Groupe scolaire Aristide-Briand	
Projet de groupe scolaire Paul-Bert	

Moderniser les écoles dans la durée

→ Un PPI pour programmer les investissements

Le Plan Écoles prévoit la création d'un plan pluriannuel d'investissement, ou PPI, consacré aux établissements scolaires. Il permettra de programmer les travaux jusqu'en 2032, au-delà des seules interventions urgentes.

Le PPI définira une trajectoire école par école, avec des priorités hiérarchisées et des calendriers lisibles, en conciliant les besoins des établissements, les contraintes techniques et les capacités financières de la Ville.

Cette méthode donnera davantage de visibilité aux directions, aux familles et aux services municipaux. Elle facilitera aussi l'organisation des chantiers, souvent concentrés pendant les vacances pour ne pas perturber les apprentissages.

→ Comment les priorités seront-elles définies ?

Chaque établissement a fait l'objet d'un premier diagnostic portant sur :

- l'état du bâtiment et de ses équipements ;
- les performances thermiques et les consommations ;
- les coûts de fonctionnement ;
- la sécurité, l'accessibilité et les obligations réglementaires ;
- les principaux besoins de rénovation.

Cette analyse sera complétée par l'expertise des directions d'école, qui connaissent les difficultés du quotidien : salles trop chaudes, sanitaires vieillissants, circulations difficiles, nuisances sonores ou restauration peu fonctionnelle. Les travaux seront arbitrés selon leur effet sur les conditions d'accueil et d'apprentissage : confort thermique, sanitaires, restauration, sécurité, accessibilité, salles de classe ou cours de récréation.

→ Davantage de moyens pour chaque école

Entretenir une école représente des dépenses importantes, même lorsque certains locaux sont peu utilisés : maintenance, nettoyage, chauffage, contrôles réglementaires et mises aux normes.

En concentrant son effort sur un parc scolaire mieux occupé, la Ville évitera de disperser ses crédits entre un trop grand nombre de bâtiments. Elle pourra consacrer davantage de moyens à l'entretien et à la modernisation des établissements conservés.

L'objectif est d'investir plus efficacement, avec des opérations programmées et des travaux ayant un effet direct sur la qualité de vie scolaire.

→ Adapter les écoles aux étés plus chauds

L'amélioration du confort climatique repose sur deux leviers.

Le premier concerne les cours de récréation. Entre 2023 et 2025, six cours ont été désimperméabilisés et réaménagés. Avec le chantier réalisé en 2026 aux Champs d'Aloup, une septième rejoint ce programme. Pelouses, massifs végétalisés et sols perméables remplacent progressivement les surfaces bitumées.

Ces aménagements limitent les îlots de chaleur, favorisent l'infiltration des eaux de pluie et offrent aux enfants des espaces plus agréables.

Le second levier concerne les bâtiments. Le remplacement des menuiseries, la rénovation des toitures, l'amélioration de l'isolation et les protections solaires permettent de conserver la chaleur en hiver et de limiter la surchauffe des classes en été.

→ Les investissements du Plan Écoles

- **18 M€** consacrés aux écoles et aux accueils périscolaires au cours du mandat.
- **9 M€** pour entretenir et moderniser les écoles existantes, grâce à une enveloppe annuelle de 1,3 M€.
- **7 M€** pour transformer Jules-Ferry en pôle éducatif et sportif.
- **2 M€** pour réhabiliter le centre de loisirs Maxime Courtis.





Les grands chantiers du Plan Écoles 2026-2032

→ Jules Ferry, futur cœur éducatif et sportif des quartiers Est

La transformation de l'école Jules Ferry ira bien au-delà d'une simple rénovation. Avec un investissement de 7 millions d'euros, la Ville prévoit la création d'un véritable pôle éducatif et sportif, destiné à répondre durablement aux besoins des enfants et des familles des quartiers Est. Projet phare du Plan Écoles 2026-2032, cette restructuration poursuit un double objectif : offrir aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage et créer un équipement structurant au cœur des Champs-Plaisants.

L'établissement sera entièrement repensé. Il accueillera 14 salles de classe, une salle d'évolution, plusieurs espaces mutualisés ainsi qu'un nouvel accueil de loisirs élémentaire de 400 m², capable de recevoir jusqu'à 150 enfants.

L'ensemble réunira sur un même site les activités scolaires, périscolaires et de loisirs. Cette organisation permettra de mieux articuler les différents temps de la journée de l'enfant, dans des locaux plus fonctionnels et adaptés aux usages actuels.

À partir de 2031, le pôle sera complété par un gymnase et un parvis sportif. Utilisés par les élèves pendant le temps scolaire, ces équipements seront également ouverts aux associations et aux habitants en dehors des heures de classe.

→ Deux accueils de loisirs au lieu d'un

Sens ne dispose aujourd'hui que d'un seul accueil de loisirs municipal : le centre Maxime Courtis. À l'issue du Plan Écoles, la ville en comptera deux, avec une organisation adaptée à l'âge des enfants.

Dans le cadre de sa rénovation, Maxime Courtis deviendra un accueil de loisirs spécifiquement destiné aux enfants de maternelle. Entièrement modernisé, il pourra accueillir jusqu'à 130 enfants dans des locaux conçus pour les besoins des plus jeunes. Le projet représente un investissement de 2 millions d'euros.

En parallèle, le nouveau pôle Jules Ferry accueillera un centre de loisirs réservé aux enfants des écoles élémentaires, avec une capacité de 150 places.

Cette nouvelle organisation apportera une véritable plus-value aux familles. Elle permettra de mieux répartir les enfants selon leur âge, de proposer des activités et des locaux plus adaptés, mais aussi de renforcer les capacités d'accueil de la Ville.

Avec deux équipements complémentaires, la Ville pourra également rapprocher davantage l'offre de loisirs des lieux de vie des familles, améliorer les conditions d'accueil et offrir un service plus lisible, plus confortable et mieux dimensionné.



Vue intérieure Jules-Ferry

Accueils périscolaires et extrascolaires

Avant la classe, pendant la pause méridienne, après l'école, le mercredi ou durant les vacances, les accueils municipaux accompagnent chaque jour plusieurs centaines d'enfants sénonais. Leur rôle dépasse la simple garde : ils proposent un cadre éducatif structuré, adapté à l'âge et au rythme de chacun.

→ Périscolaire, extrascolaire : quelle différence ?

L'accueil périscolaire intervient les jours d'école, le matin, pendant la pause méridienne et le soir. L'accueil extrascolaire concerne les mercredis et les vacances scolaires. Dans les deux cas, les enfants sont encadrés par des équipes municipales qui proposent des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs.

Ouverts de la petite section au CM2, ces accueils s'appuient sur un même projet pédagogique afin d'assurer une continuité entre les différents temps de l'enfant.

« Nous avons choisi de décliner le même projet pédagogique sur tous les temps de l'enfant afin d'éviter les ruptures et de lui laisser le temps d'assimiler les apprentissages », explique Aurore Dehho, directrice adjointe du service enfance.

Jeux collectifs, sport, découvertes artistiques, sensibilisation à l'environnement ou vie en groupe : les activités favorisent l'autonomie, la curiosité, la créativité et le respect des autres.

→ Une Micro-Folie pour ouvrir les portes des musées

À partir de 2027, ce projet éducatif s'enrichira avec l'arrivée d'une Micro-Folie, dispositif national porté par La Villette dont la Ville de Sens a été lauréate.

Ce musée numérique mobile donnera accès aux collections de nombreux établissements culturels grâce à un écran interactif, des tablettes et des animations pédagogiques. Deux médiateurs seront formés pour accompagner les groupes et adapter les contenus à l'âge des enfants.

Déployée progressivement dans les accueils municipaux, auprès des écoles et des partenaires du territoire, la Micro-Folie renforcera la place de l'art et de la culture dans les parcours éducatifs. « C'est une très belle plus-value pour les enfants. Ils auront accès aux collections du Louvre et de nombreux grands musées grâce à un outil entièrement interactif », souligne Aurore Dehho.



→ Les chiffres clés

- 19 écoles publiques proposent un accueil périscolaire ;
- près de 800 enfants fréquentent chaque jour la pause méridienne ;
- les accueils sont ouverts aux enfants de 3 à 11 ans ;
- l'accueil débute dès 7h30, et dès 7h15 sur l'Île d'Yonne ;
- il se poursuit jusqu'à 18h30, et jusqu'à 18h45 sur l'Île d'Yonne ;
- 100 places sont proposées à chaque période de vacances scolaires.

→ Le saviez-vous ?

Les accueils municipaux sont soumis à la réglementation des services de l'État chargés de la jeunesse et des sports. Les qualifications, les taux d'encadrement et les conditions d'accueil répondent à des règles strictes.

Le casier judiciaire des professionnels intervenant auprès des enfants est également contrôlé par la Ville et les services de l'État.



Métiers

de la collectivité

Portrait :

Cédric Daudet, l'éducation comme fil conducteur

Directeur des Synergies éducatives et des Affaires scolaires de la Ville de Sens, Cédric Daudet défend une vision globale de l'éducation. De la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte, il œuvre à construire un parcours cohérent, dans lequel l'école, les familles, les associations et les services municipaux avancent dans une même direction : donner à chaque enfant les meilleures chances de réussir.



Son approche s'est forgée sur le terrain. Éducateur spécialisé de formation, il a longtemps accompagné des enfants et des adolescents en difficulté, notamment dans le champ de la protection de l'enfance, auprès de familles confrontées à des situations complexes.

« Ce qui m'a toujours animé, c'est l'égalité des chances », explique-t-il avec le calme qui le caractérise. Derrière cette sérénité se devinent des années de médiation et d'accompagnement.

De retour à Sens en 2017, Cédric Daudet rejoint le Centre communal d'action sociale, où il travaille sur les politiques de cohésion sociale. Il intègre ensuite le service des Affaires scolaires, avant d'en prendre la direction.

À ce poste, il assure un rôle central d'interface entre la Ville et l'Éducation nationale. Il entretient au quotidien le lien avec les enseignants, notamment les directeurs d'école, et coordonne l'action des services municipaux afin de répondre aux besoins des établissements et de faciliter la mise en œuvre des

projets éducatifs.

« Mon rôle est d'offrir aux jeunes Sénonais un parcours éducatif cohérent en créant des passerelles entre les établissements scolaires, les associations, les clubs sportifs, les acteurs culturels, les services municipaux et les familles. Un travail qui nécessite de s'appuyer sur une équipe d'agents très concernés par le bien-être des enfants et le service rendu aux familles », souligne-t-il.

Pour Cédric Daudet, l'éducation ne s'arrête pas à la porte de la classe. Elle se construit à l'échelle de toute la ville, pendant le temps scolaire, mais aussi à travers les activités périscolaires, les loisirs, le sport, la culture et la vie familiale.

« Notre mission principale, c'est de monter des projets qui correspondent aux besoins de l'enfant, mais surtout aux temps de l'enfant : le temps scolaire, le temps périscolaire, le temps extrascolaire et le temps de la famille. » Cette approche transversale trouve sa traduction dans l'un des projets structurants du mandat : la réhabilitation de l'école Jules Ferry (voir page 8). Le futur

pôle éducatif et sportif réunira une nouvelle école, un accueil de loisirs et un gymnase.

« Ce projet de la municipalité rejoint pleinement des aspirations plus personnelles. Plutôt que de voir chacun travailler en silo, il s'agit d'apporter une réponse concrète et globale aux enfants et aux familles, qu'ils soient en difficulté ou non, en proposant sur un même espace une offre riche et qualitative. La Ville entend faire de ce pôle une réponse forte au défi de l'égalité des chances. »

Préparer l'avenir suppose aussi d'anticiper les besoins de demain : adapter les écoles aux enjeux climatiques, faire évoluer la carte scolaire et moderniser les équipements afin d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Sénonais d'origine, Cédric Daudet a choisi de construire sa vie familiale dans la ville qui l'a vu naître. Père de trois filles, il poursuit avec discrétion et détermination un objectif simple : faire de Sens une ville où chaque enfant peut trouver sa place et développer son potentiel.

familles

Toute l'année scolaire en quelques clics



En pratique

Portail Famille : sens.portail-familles.app
Service Éducation : 03 86 65 86 65

La rentrée est là, mais les démarches familiales se poursuivent toute l'année. Restauration scolaire, accueils périscolaires et de loisirs, demande de place en crèche ou encore Cité-Sports : le Portail Famille permet aux parents d'effectuer l'essentiel de leurs démarches depuis un espace unique, sécurisé et accessible 24 heures sur 24.

Depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone, les familles peuvent mettre à jour leur dossier, transmettre les pièces demandées, effectuer leurs réservations, consulter leurs factures et les régler directement en ligne. Les démarches liées à la crèche, à l'école, à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires et aux activités municipales sont ainsi regroupées sur une même plateforme.

Le Portail Famille permet notamment d'anticiper les réservations dans les accueils de loisirs. Les parents peuvent dès à présent organiser l'accueil de leurs enfants pendant les vacances de la Toussaint, à compter du 17 octobre, puis pendant celles de Noël, à partir du 19 décembre. Les réservations pourront ensuite être effectuées de la même manière pour les vacances d'hiver et de printemps.

Cette anticipation facilite l'organisation des familles et permet aux services municipaux d'adapter les équipes, les repas et les activités au nombre d'enfants accueillis.

Le Portail Famille s'inscrit dans la démarche de modernisation des services engagée par la Ville de Sens et le Grand Sénonais. En centralisant les démarches, il améliore le suivi des dossiers, réduit les délais de traitement et limite les déplacements inutiles.

Le numérique ne remplace toutefois pas l'accueil physique. Les familles qui ne disposent pas d'un accès à Internet ou qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches peuvent être accompagnées par les services municipaux.



Rentrée septembre 2026

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 3 ans à partir de septembre 2026 ? Des places sont disponibles dans les crèches de la Ville de Sens.

Pour en bénéficier, vous pouvez :

- Effectuer votre demande en ligne via le portail famille ;
- Vous rendre au guichet des familles, du lundi au vendredi de 9h à 17h, où un rendez-vous vous sera proposé afin d'enregistrer votre demande ;
- Vous rendre au guichet des familles le lundi, de 9h30 à 16h30, où vous serez reçu sans rendez-vous

cadre de vie

Sécheresse : l'eau de pluie stockée au secours des espaces verts

Face aux fortes chaleurs et aux restrictions d'usage de l'eau, la Ville de Sens a mobilisé ses réserves d'eau de pluie pour préserver les plantations les plus fragiles. Un dispositif qui limite le recours à l'eau potable.

Au plus fort de l'été, chaque goutte a compté. Avec l'aggravation de la situation hydrologique, la préfecture de l'Yonne a progressivement renforcé les restrictions, plaçant une grande partie du département en alerte renforcée, puis en situation de crise à la mi-juillet. La Ville de Sens a réduit ses arrosages et concentré ses interventions sur les espaces végétalisés les plus sensibles. Pour les entretenir sans puiser dans le réseau d'eau potable, les agents municipaux ont utilisé les réserves d'eau de pluie du parc du Moulin à Tan.

« Dans une période de sécheresse, notre priorité est claire : respecter les restrictions, préserver la ressource en eau et intervenir uniquement là où cela est indispensable. Les réserves constituées au Moulin à Tan nous permettent d'entretenir les plantations les plus fragiles sans utiliser d'eau potable. C'est une démarche de sobriété que nous souhaitons poursuivre et renforcer », souligne Gérard Brunin, adjoint au maire chargé de la ville du quotidien, du cadre de vie et de l'environnement.



Sous les serres municipales, quatre cuves installées il y a plusieurs décennies peuvent stocker environ 20 m³ d'eau. Alimentées par les précipitations recueillies sur les toitures, elles couvrent les besoins liés à la production horticole.

Ce dispositif a été complété il y a deux ans par trois réservoirs de 20 m³ chacun, installés près de l'entrepôt du pavillon Baltard. Alimentés par une toiture de près de 1 000 m², ils offrent une capacité supplémentaire de 60 m³.

« Nous remplissons directement la citerne avec l'eau stockée dans les cuves. J'assure ensuite l'arrosage des massifs les plus sensibles de la ville, en utilisant en moyenne entre 6 et 8 m³ d'eau par jour », explique Éric, agent des espaces verts depuis trente-cinq ans. Les précipitations tombées avant les premières fortes chaleurs avaient permis de constituer des réserves importantes. À la mi-juillet, malgré plusieurs semaines sèches et deux vagues de canicule, les deux tiers des volumes stockés étaient encore disponibles. Les économies d'eau reposent aussi sur un arrosage ciblé. Les massifs des places Jean Jaurès, Garibaldi et de l'Orangerie sont équipés de goutte-à-goutte, tandis que le square Jean Cousin et le monument aux Morts disposent de tuyères.

La Ville expérimente également la réutilisation du trop-plein d'eau de la piscine municipale pour arroser les ronds-points des quais Ernest Landy et Jean Moulin.

Durant la période de crise, les tournées ont été limitées aux secteurs les plus vulnérables. Les autres massifs n'ont plus été arrosés. Les jardinières suspendues et les bacs fleuris du pont de l'Yonne, de la place du Général de Gaulle, des abords de la gare et du marché couvert ont été progressivement retirés, tout comme certaines plantations saisonnières.

Les restrictions imposées aux particuliers ont enfin conduit la Ville à annuler cette année le concours communal de fleurissement, afin de ne pas encourager des pratiques d'arrosage incompatibles avec la sécheresse.

associations

La Fête des associations, l'autre rendez-vous de la rentrée

Chaque rentrée, la Fête des associations met en lumière la vitalité du tissu associatif sénonais. Pour les habitants, elle permet de découvrir de nombreuses activités. Pour les associations, elle constitue surtout un temps fort pour présenter leurs actions, recruter de nouveaux adhérents et bénévoles, et lancer leur saison.

Samedi 5 septembre, de 10h à 18h, plus de 150 associations investiront le secteur du kiosque et du boulevard Maupeou. Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement ou patrimoine : chacun pourra échanger avec les bénévoles et trouver une activité correspondant à ses envies. Tout au long de la journée, démonstrations et animations rythmeront le village associatif. Les visiteurs pourront découvrir les sports de combat, le volley-ball, le badminton, le basket, le handball, le tir à l'arc, le golf ou encore le tennis. Des prestations de danse, initiations et animations ludiques seront également proposées. Les associations culturelles et de loisirs organiseront, quant à elles, des lectures pour les enfants, des expositions, des quiz, ainsi que des jeux de société et des jeux en bois.



Pour les associations, cette journée est bien plus qu'une vitrine : elle représente un rendez-vous stratégique pour rencontrer leurs futurs adhérents, attirer de nouveaux bénévoles et susciter des vocations.

« La Fête des associations est un moment essentiel pour faire découvrir notre activité. C'est l'occasion de présenter notre école de golf, de rencontrer les familles et de montrer que cette discipline est accessible à tous. Pour nous, c'est un véritable temps de recrutement », souligne Bilitis Echasson, présidente du Golf Club de l'Agglomération Sénonaise, gestionnaire du practice de la plaine Champbertrand.

Même constat du côté de la Croix-Rouge française. « Cette journée nous permet de sensibiliser le public aux gestes qui sauvent, mais aussi de recruter de nouveaux bénévoles. De nombreuses personnes franchissent le pas après avoir découvert nos missions sur le stand. C'est un moment important pour renouveler notre vivier de bénévoles et transmettre l'envie de s'engager », explique Philippe Quandalle, président de l'unité locale de Sens.



« Mon Sang pour les Autres » : mobilisons-nous !

Le même jour, les Grands Salons de l'Hôtel de Ville accueilleront une nouvelle édition de l'opération « Mon Sang pour les Autres », organisée par le Rotary et l'Établissement français du sang.

Après la période estivale, les réserves de sang sont fragiles, tandis que les besoins restent constants. En moins d'une heure, dont une dizaine de minutes consacrées au prélèvement, chacun peut accomplir un geste essentiel pour sauver des vies.

Les donneurs seront accueillis de 10h à 17h, dans une ambiance conviviale, avec une collation proposée à l'issue du don.



réservez
votre don



gendarmérie

Lieutenant-colonel Jean-Baptiste Béringué :
S'adapter pour mieux protéger !

À la tête des 186 militaires de la compagnie de gendarmerie départementale de Sens depuis septembre 2024, le lieutenant-colonel Jean-Baptiste Béringué incarne une nouvelle génération d'officiers. Formé à Saint-Cyr, ingénieur, spécialiste des télécommunications puis commandant de terrain, son parcours illustre la formidable capacité d'adaptation de la Gendarmerie nationale. Une institution qui, tout en entretenant ses valeurs, sait évoluer avec son époque.

Lorsque Jean-Baptiste Béringué évoque son métier, un mot revient constamment : l'adaptation. Une qualité qui résume autant son propre parcours que l'évolution de la Gendarmerie nationale. Ce natif de la région toulousaine intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr avant de poursuivre sa formation à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale de Melun. Un parcours prestigieux et un choix de conviction qui le mène d'abord en gendarmerie mobile dans le Nord, au plus près des opérations de sécurisation liées au littoral de Calais, puis outre-mer en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, où il participe à plusieurs missions interarmées : « J'ai toujours voulu être au contact de la population et participer à la sécurité de mon pays. »

→ Une carrière qui épouse les mutations de la société

Là où beaucoup auraient poursuivi une carrière opérationnelle classique, Jean-Baptiste Béringué fait le choix de reprendre les études et obtient un master dans les réseaux mobiles, télécommunications et objets connectés. Cette expertise lui permet d'intégrer la Direction générale de la Gendarmerie nationale, au sein du service chargé des systèmes d'information de la sécurité intérieure. Avec son équipe, il participe à la conception et au déploiement du système national de communication sécurisé utilisé notamment lors de la Coupe du monde de rugby et des Jeux olympiques de Paris 2024 (le projet STORM). « La gendarmerie doit s'adapter en permanence et parfois même anticiper les évolutions de la société. C'est probablement l'une de ses plus grandes forces. Et aujourd'hui, la technologie numérique est désormais au cœur des enjeux de sécurité ».



La compagnie de Sens en chiffres

- 186 militaires
- 124 communes couvertes
- 5 403 faits constatés en 2025

→ Le retour au terrain, un choix assumé

Après ces quelques années consacrées aux grands projets nationaux, Jean-Baptiste Béringué retrouve le commandement opérationnel à la tête de la compagnie de Sens. « C'est un bonheur de retrouver le terrain et une équipe remarquable, jeune, dynamique et particulièrement investie. » Avec une moyenne d'âge de seulement 29 ans, les effectifs comptent de nombreux jeunes gendarmes.

→ Une institution qui ne cesse d'évoluer

Police judiciaire, sécurité routière, maintien de l'ordre, police administrative, lutte contre les stupéfiants, violences intrafamiliales, cybercriminalité, sécurisation des grands événements... jamais le spectre des missions de la Gendarmerie n'a été aussi large. Pour le lieutenant-colonel Béringué, les gendarmes doivent désormais maîtriser aussi bien les techniques d'investigation traditionnelles que les outils numériques, coopérer avec les autres forces de sécurité comme la police nationale mais aussi avec les collectivités et les magistrats. « Peu de métiers offrent une telle diversité de missions et une vie professionnelle aussi riche. C'est un métier passionnant ! », conclut le militaire.

→ Le saviez-vous ?

La compagnie de Sens affiche l'un des meilleurs taux d'élucidation de France – la deuxième place – parmi les 100 premières compagnies de gendarmerie : plus de 60 % des affaires sont résolues, contre 40 % en moyenne au niveau national.

→ À 20 ans, le sens de l'engagement comme héritage

À seulement 20 ans, Théo Leblond a choisi la gendarmerie par vocation. Arrivé mi-juillet à la brigade de Sens, le jeune militaire découvre ses premières missions. Un début de carrière placé sous le signe du service et de l'apprentissage. Rien ne le destinait pourtant à quitter si tôt les bancs de l'université. Après deux années d'études de médecine, il décide de changer de voie.

« Je m'étais dit qu'il fallait faire des études parce que j'avais un bon dossier scolaire. Mais je me suis rendu compte que ce qui m'animait vraiment, c'était le terrain et l'engagement au service des autres. »

Son choix trouve aussi son origine dans son histoire familiale. Depuis l'enfance, il voit son père exercer le métier de gendarme. « Voir mon père rentrer de service m'a toujours inspiré une grande fierté. Il y avait cette idée de servir les autres qui résonnait profondément en moi. »

Après quelques jours à Sens, ce natif du Nord prend progressivement ses marques, partageant son temps entre formation réglementaire et premières patrouilles sur le terrain. À l'issue de sa période de formation, il pourra être titularisé. D'ici là, il souhaite découvrir toutes les dimensions du métier avant d'envisager une spécialisation comme au sein d'une brigade motorisée, ou bien comme enquêteur sur le terrain.

« Pour l'instant, je veux apprendre le métier dans sa globalité. Ensuite, on verra où cette carrière me mènera. »



→ Les réservistes de la Gendarmerie

En 2025, la réserve opérationnelle de la Gendarmerie de l'Yonne rassemble 230 volontaires, dont 90 % sont issus de la société civile. Âgés en moyenne de 38 ans, ils participent principalement aux missions de sécurité publique aux côtés des gendarmes d'active, mais interviennent également en formation, en sécurité routière ou en appui judiciaire. Un tiers des réservistes est affecté sur l'arrondissement de Sens, dont la compagnie mobilise à elle seule 27 % des effectifs départementaux. La réserve constitue aussi une véritable porte d'entrée vers la Gendarmerie. Cette dynamique se retrouve chez les 32 cadets de la Gendarmerie de l'Yonne, dont huit ont rejoint l'institution l'an dernier comme réservistes ou militaires d'active.



La Caserne Léon Rémy est située rue René Binet

travaux

Le terrain Bacary Sagna fait peau neuve

La Ville de Sens a engagé le remplacement du revêtement synthétique du terrain Bacary Sagna, mis en service en 2017 et aujourd'hui arrivé en fin de vie après une utilisation particulièrement intensive. Les travaux, d'un montant de plus de 430 000 euros, doivent s'achever d'ici la fin du mois d'août afin de permettre la reprise de la saison sportive dans les meilleures conditions.

Le nouveau gazon synthétique répond aux dernières évolutions réglementaires en supprimant les billes de microplastiques au profit d'un remplissage en liège et en matériaux naturels. Cette modernisation s'inscrit dans le cadre des exigences européennes visant à réduire l'impact environnemental des équipements sportifs.

Au-delà du remplacement du revêtement, ce chantier permettra d'offrir aux joueurs une surface plus performante, plus confortable et plus résistante à une forte fréquentation.

La Ville de Sens anticipe également les besoins futurs des clubs de football. La création de nouveaux terrains synthétiques supplémentaire est programmée d'ici 2029 afin d'augmenter les capacités d'entraînement, d'améliorer les conditions de pratique et de répondre à la hausse du nombre de licenciés.



Axe Écrivain-Gâteau-Beaurepaire : la requalification entre dans sa dernière étape !

Conformément au calendrier annoncé, la Ville de Sens a engagé, le 20 juillet dernier, la dernière étape de la requalification de l'axe Écrivain - Gâteau - Beaurepaire. Cet axe structurant traverse de part en part le quartier de l'Amande et constitue l'une des principales liaisons entre le cœur historique et les boulevards. Après le renouvellement des réseaux souterrains et l'aménagement de la rue de l'Écrivain, cette opération offrira un espace public plus harmonieux, plus végétalisé et plus agréable pour les piétons, les riverains et les commerçants. Les travaux seront achevés avant les fêtes de fin d'année.



Photo d'archives : Juillet 2026

Jusqu'à la mi-septembre, les travaux concernent le carrefour Grande Rue / rue de l'Écrivain / rue Gâteau. Réalisés par demi-chaussée, ils permettent de maintenir les accès aux commerces et les livraisons. Ce carrefour bénéficie d'un nouvel aménagement végétalisé, créant une entrée plus qualitative vers le cœur historique.

Le chantier se poursuivra ensuite rue Gâteau, de la mi-août à la mi-octobre, puis rue Beaurepaire, du début septembre à la fin novembre. Les commerces, les cheminements piétons et le parking des Jacobins resteront accessibles pendant toute la durée des travaux.

La transformation de la place des Champs-Plaisants est lancée

Après l'achèvement du nouveau carrefour, le chantier de requalification de la place des Champs-Plaisants entre dans une nouvelle phase. Cet aménagement, représentant un investissement de plus de 2,2 M€, transformera en profondeur le cœur du quartier d'ici au printemps 2027.

La future place offrira un cadre de vie plus agréable et plus végétalisé, avec de nouveaux espaces de rencontre, une aire de jeux, un amphithéâtre de plein air, des espaces couverts et des cheminements accessibles à tous. Le marché des Champs-Plaisants sera également modernisé afin de mieux répondre aux attentes des commerçants et des habitants.

Pendant toute la durée des travaux, le marché est temporairement déplacé afin de permettre le bon déroulement du chantier tout en maintenant ce rendez-vous hebdomadaire. Cette nouvelle étape marque une avancée majeure du programme de renouvellement urbain des Champs-Plaisants, au service d'un quartier plus attractif, plus convivial et mieux adapté aux usages de demain.



Église Saint-Pregts : les travaux du futur parvis sont lancés

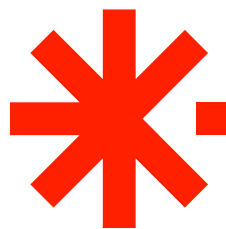


La transformation des abords de l'église Saint-Pregts est engagée. Représentant un investissement de 195 000 €, le projet prévoit la création d'un vaste parvis végétalisé destiné à mettre en valeur l'édifice, récemment restauré. L'objectif est de transformer cet ancien espace minéral et enclavé en un lieu plus ouvert, plus agréable et plus accueillant.

Le chantier a débuté en mai avec la sécurisation et l'adaptation des réseaux ENEDIS, préalables indispensables aux opérations de démolition. Du 1^{er} juin à la fin juillet, l'entreprise Masson est intervenue pour réaliser le déplombage, le désamiantage puis la démolition des bâtiments situés sur l'ancien parking.

Cette première phase permettra d'engager la requalification complète de la place pour fin 2026. À terme, le futur parvis offrira davantage de végétation, des cheminements plus qualitatifs et une meilleure mise en valeur de l'église Saint-Pregts, créant ainsi un nouvel espace de vie au cœur du quartier.

Pendant toute la durée des travaux, des mesures de sécurité sont mises en place afin de limiter les nuisances et de garantir le bon déroulement du chantier.



17ème Festival BD Blanc-Sec

Samedi 12 de 10h à 19h et dimanche 13 septembre de 10h à 17h
sur la mezzanine du marché couvert

Organisé par l'association Blanc-Sec, ce rendez-vous incontournable réunira sous le marché couvert dessinateurs, scénaristes et passionnés du 9ème art. Cette nouvelle « cuvée » mettra à l'honneur Philippe Larbier, dessinateur de la série de BD "Les Petits Mythos", ainsi que Philippe Pelaez, scénariste aux univers multiples.

Rencontres, séances de dédicaces, expositions et animations permettront au public de découvrir les coulisses de la création et d'échanger avec les dessinateurs et scénaristes présents.

Le festival sera également rythmé par plusieurs remises de prix. Les Prix Cul-Sec distingueront les auteurs invités à travers trois récompenses : le Grand Cru, qui salue une œuvre remarquable, l'AOC, attribué à un coup de cœur, et le Primeur, consacré aux talents émergents et aux auteurs jeunesse.

Les jeunes lecteurs de 7 à 15 ans ont eux aussi participé à la fête en désignant les gagnants de chaque catégorie du Prix BD Jeunesse Adèle.

Informations sur blancsecbd.fr

Journées européennes du Patrimoine

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Sens dévoile ses trésors pour l'occasion !

Les Journées européennes du patrimoine inviteront le public à explorer les richesses historiques, architecturales et naturelles de Sens. Visites guidées, ouvertures exceptionnelles et découvertes insolites rythmeront ce week-end accessible à tous.

De l'Hôtel de Ville aux cachots du Palais synodal, en passant par le théâtre municipal, le tribunal judiciaire, le cabinet de curiosités ou encore les grands orgues de la cathédrale, chacun pourra découvrir les secrets de lieux emblématiques et parfois habituellement fermés au public.

Le patrimoine végétal sera également à l'honneur avec les serres de collections tropicales et le parc du Moulin à Tan, le jardin de l'Orangerie, le square Jean Cousin ainsi que la Fête de la Saint Fiacre.

Programmation complète sur ville-sens.fr

Fête de la Saint Fiacre

Cette année, la 53ème édition de la Fête de la Saint-Fiacre s'installe pour la première fois au cœur des Promenades, autour du kiosque à musique et sur les pelouses. Un écrin de verdure idéal pour célébrer les jardiniers, les passionnés de nature et tous ceux qui contribuent à l'embellissement de Sens, labellisée « 4 fleurs ». Dès 9h30, le traditionnel défilé de brouettes fleuries partira du square Jean Cousin en direction de la cathédrale Saint-Etienne, accompagné par les Jazzdiniers. Après la messe et les cérémonies officielles, le cortège rejoindra les promenades du boulevard Maupeou.

De 10h à 18h, artisans, producteurs et horticulteurs proposeront fleurs, plantes et produits du terroir. Jeux en bois, balades à poney, animations musicales et exposition du Photo Ciné Club rythmeront également cette journée festive.

Programmation complète sur ville-sens.fr



expositions

• Les P'tits Mythos

Jusqu'au 11 septembre - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Silver Road : sur les traces des premiers pionniers photographes, d'Enzo Lucia

Du 2 juillet au 20 septembre - maison Jean Cousin

• Le passage de Buffalo Bill dans l'Yonne

Jusqu'au 26 septembre - espace J.-C. Rufin

• Salleron-Cottin, un album de famille

Jusqu'au 10 octobre - vitrine Abraham et autour du marché couvert

• Exposition d'automne et travaux spéciaux du Photo Ciné Club Sénonais

Du 29 septembre au 13 octobre - marché couvert

• Le Tan d'une photo

Jusqu'au 2 novembre - parc du Moulin à Tan

conférences

• Regard sur les enjeux sociétaux et démocratiques avec Jacques BERNARDIN

Mardi 15 septembre à 18h30 - CEREP

• L'histoire des Orangeries en Europe

Mercredi 23 septembre à 18h30 - musée

animations / événements

• Prix BD Adèle

Jusqu'au 11 septembre - dans vos médiathèques

• Grand Sens'As : prix du jeu de société

Jusqu'au 30 septembre - dans vos médiathèques

• Visites découvertes : les secrets du palais

Tous les jours de 11h à 12h (sauf le mardi), jusqu'au 30 septembre - musée

• Visite découverte : Les incontournables du musée

Tous les jours de 15h à 16h (sauf le mardi), jusqu'au 30 septembre - musée

• Aux petits pieds de la lettre, de 1 à 3 ans

Mercredi 2 septembre à 11h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Heure du conte, pour les 4 à 10 ans

Mercredi 2 septembre à 14h30 - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Don du Sang

Samedi 5 septembre de 9h30 à 16h30 - grands salons de l'Hôtel de Ville

• Café culture

Samedi 5 septembre à 10h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Comix Trip : Perdus dans les Cases

Samedi 5 septembre de 10h à 12h - médiathèque, La Ruche

• Fête des associations

Samedi 5 septembre de 10h à 18h - boulevard Maupéou

• Initiation au graffiti, dès 10 ans

Samedis 5 et 12 septembre de 14h à 16h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Balade méditative et atelier d'écriture

Samedi 5 septembre de 14h à 17h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Visite thématique - Le bijou : au-delà de l'accessoire

Dimanche 6 septembre à 16h30 - musée

• Portes ouvertes du centre social

Mercredi 9 septembre de 14h à 17h - centre social des Chaillots

• Grand Sens'As : découverte des jeux de société

- Mercredi 9 septembre de 14h à 17h30 - médiathèque, La Ruche

- Mercredi 16 septembre de 14h à 17h30 - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Le temps des histoires

Mercredi 9 septembre à 14h30 - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• La pause parents

Vendredi 11 septembre de 8h45 à 10h15 - centre social des Chaillots

• Folies manuelles dans le jardin

Vendredis 11 et 25 septembre de 16h à 18h - jardin de l'espace J.-C. Rufin

• Soirée Paëlla

Vendredi 11 septembre à 19h - parc du Moulin à Tan

• Cinéma en Plein Air

Jeudi 16 juillet à 18h - Maison des Séniors

• Festival de la BD Blanc-Sec

Samedi 12 septembre de 10h à 19h et dimanche 13 septembre de 10h à 17h - marché couvert

• Septembre en or

Samedi 12 septembre de 14h à 18h - place de la République

• Dans les coulisses du vivant

Samedi 12 septembre de 14h30 à 20h - théâtre

• Visite thématique - La restauration d'œuvres d'art

Dimanche 13 septembre à 16h30 - musée

• Ein Deutsches Requiem de Johannes Brahms, par l'ensemble Laudate Dominum

Dimanche 13 septembre à 17h - cathédrale Saint-Etienne

• Café culture des Charmilles

Lundi 14 septembre de 10h à 12h - salle des fêtes du village séniors « Les Charmilles »

• Tournoi de jeux-vidéo :

Mario Kart 8

Mercredi 16 septembre de 14h à 16h30 - médiathèque, La Ruche

• Repair café #3

mercredi 16 septembre de 14h à 18h - La Ruche

• Poètes dans la cathédrale : atelier d'écriture, mené par Mathieu Simonet

Vendredi 18 septembre à 10h - CEREP

• Conférence et lecture de poésie

Vendredi 18 septembre à 20h - cathédrale Saint-Etienne

• Journées européennes du Patrimoine

Samedi 19 et dimanche 20 septembre - plusieurs lieux

• Atelier d'écriture

Samedi 19 septembre de 14h à 16h30 - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Initiation au jeu de rôles et de figurines

Samedi 19 septembre de 14h à 18h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Tables rondes - Poésie et patrimoine : Les éditeurs de poésie

Samedi 19 septembre - CEREP

• Fête de la Saint Fiacre

Dimanche 20 septembre dès 9h30 - plusieurs lieux

• Brocante mensuelle, par Radio

Stolliahc
Dimanche 20 septembre de 7h à 17h - promenades du Mail

• Café lecture

Mercredi 23 septembre à 17h30 - médiathèque, La Ruche

• Soirée privée Séniors en boîte

Jeudi 24 septembre - Encore club à Saint-Clément

• Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

Vendredi 25 septembre à 11h - monuments aux morts

• Soirée jeux de société

Vendredi 25 septembre de 18h à 21h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Salon de la santé et du bien-être

Samedi 26 septembre de 10h à 17h - salle des fêtes

• Fête du commerce et de l'artisanat

Samedi 26 septembre de 10h à 19h - centre-ville

• Histoires arc-en-ciel, de 2 à 5 ans

Samedi 26 septembre à 11h - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

• Initiation à la BD

- Samedi 26 septembre de 14h à 16h30 - ludo-médiathèque, espace J.-C. Rufin

- Mercredi 30 septembre de 14h à 17h - médiathèque, La Ruche

• Fête des bières

Samedi 26 septembre de 17h à 22h - marché couvert

• Soirée de présentation de « Sens en Scènes »

Samedi 26 septembre à 20h30 - théâtre

• Visite thématique - La sculpture d'Émile Peynot

Dimanche 27 septembre à 16h30 - musée

spectacles / concerts

• 20ème nuit du Blues : Vincent Bucher Trio Nicolle & Dimes

Vendredi 18 septembre à 20h30 - théâtre

• Relax Max, d'Harold Barbé

Dimanche 20 septembre à 16h - théâtre

• Le Loup des archives

Samedi 26 septembre à 14h30 - La Scène

• La voleuse de souvenirs

Samedi 26 septembre à 17h - La Scène

sport

• Canoë-Kayak - séance d'essai

Mercredi 2 septembre à 18h - base nautique de l'île d'Yonne

• Sens by Night - la ville autrement

Tous les jeudis, jusqu'au 3 septembre de 20h30 à 22h30 - base nautique de l'île d'Yonne

• 9ème Festival de pétanque

Dimanche 6 septembre - boulodrome de Sens

• Run Sens Piwi

Dimanche 6 septembre, départ à 10h - quai Jean Moulin

• Rallye du Grand Sénonais

Samedi 12 septembre - stade de la Fosse aux Vaches

• Football - Tournoi Bernard Prêtre

Samedi 12 et dimanche 13 septembre - départ de Sens Sud

• Trail des Ravines - Sénonais Trails Séries 2026

Samedi 19 septembre - départ place de la mairie de Villier-Louis

• Rallye des Sénonais

Dimanche 27 septembre - renseignements au 06 24 19 55 74

• Triathlon du Sénonais

Dimanche 27 septembre - Etang de Salcys à Gron

L'actualité en bref ...

La chapelle Saint-Jean : mobilisation pour sa sauvegarde

→ La sauvegarde de la chapelle repose sur une mobilisation collective associant le Centre hospitalier de Sens, propriétaire de l'édifice, la Ville de Sens, la Fondation du patrimoine et l'association SOS Patrimoine oublié du Sénonais. Lauréat de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, le projet bénéficie d'une aide de 280 000 euros. Cette coopération a permis d'engager une étape décisive pour préserver ce monument et le transmettre aux générations futures.

L'enveloppe nécessaire de 930.000 euros est en partie financée par l'hôpital, à hauteur de 380.000 euros. Le reste est assuré par des subventions (Agence régionale de santé, la Fondation du Patrimoine, la Direction régionale des affaires culturelles) et des donations (Loto du Patrimoine, Sos Patrimoine oublié du Sénonais). Depuis le mois de mai, des échafaudages ont progressivement été installés autour de l'édifice, marquant le début concret des travaux de confortement, rendus urgents par l'état de dégradation du monument.

Classée au titre des Monuments historiques depuis 1862, cette ancienne chapelle de l'abbaye Saint-Jean, édifiée au XIII^e siècle, présente en effet d'importantes fragilités structurelles. Les expertises ont notamment mis en évidence des risques d'effondrement au niveau des voûtes et des maçonneries, rendant indispensable une première phase de mise en sécurité avant d'envisager une restauration plus complète.

Cette étape du chantier prévoit la dépose des pierres les plus fragiles, leur restauration lorsque leur état le permet, ou leur remplacement à l'identique. L'objectif est de consolider durablement l'édifice tout en respectant son architecture et son authenticité patrimoniale.



Prochain conseil municipal : lundi 28 septembre à 18h30

Toute l'actualité de Sens directement dans votre boîte mail

Pour ne rien manquer de l'actualité locale, rendez-vous sur le site de la Ville de Sens et inscrivez-vous gratuitement aux newsletters.

En quelques clics, renseignez votre adresse électronique, sélectionnez-la ou les newsletters qui vous intéressent et restez informé de tout ce qui se passe à Sens.

→ Sortir à Sens

Chaque jeudi soir, retrouvez une sélection des événements du week-end : spectacles, concerts, expositions, animations, rendez-vous sportifs et sorties en famille.

→ Les newsletters thématiques « Sortir à Sens »

Recevez en avant-première le programme et toutes les informations pratiques sur les grands événements organisés à Sens : festivals, temps forts culturels, animations estivales et rendez-vous incontournables.

→ Mag à Sens

Prolongez la lecture de votre magazine municipal avec les dernières actualités de la Ville, des informations pratiques et des contenus complémentaires disponibles en ligne.

Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Dès le début du mandat, nous avons pris un engagement clair : faire de l'éducation, de l'enfance et de la famille une priorité de l'action municipale. Cet engagement se traduit aujourd'hui par un effort d'investissement sans précédent.

La Ville consacrera 1,3 million d'euros chaque année à l'entretien et à la rénovation de ses écoles, soit près de 9 millions d'euros sur le mandat. À cette enveloppe s'ajoutent 7 millions d'euros pour le futur pôle éducatif et sportif Jules Ferry et 2 millions d'euros pour la rénovation du centre de loisirs Maxime Courtis.

Au total, 18 millions d'euros seront directement investis en faveur des enfants et des familles, sur un programme municipal de 78 millions d'euros d'investissements. Quelle ville de notre taille consent aujourd'hui un effort comparable ? C'est trois fois plus que lors du précédent mandat, pourtant déjà marqué par un véritable choc d'investissement.

Ces investissements donnent un contenu très concret à notre ambition : bâtir la ville de vos vies. Pour les familles, cela signifie pouvoir se projeter durablement à Sens, en trouvant, de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, des services, des structures et des équipements adaptés à chaque étape de la vie.

Cette politique ne se limite pas aux écoles.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour notre ville. À tous les élèves qui retrouveront le chemin de l'école, aux enseignants, aux personnels éducatifs ainsi qu'aux parents qui les accompagnent au quotidien, nous adressons nos meilleurs vœux de réussite. Nous souhaitons également la bienvenue aux familles qui vivront leur première rentrée dans les écoles sénonaises.

Cette rentrée est aussi l'occasion de rappeler une évidence : nos enfants méritent une école de proximité, sûre et ambitieuse. Nous continuerons à nous opposer aux fermetures de classes décidées sans véritable concertation et à dénoncer le manque de mobilisation de la majorité municipale pour défendre les intérêts des élèves, des familles et de la communauté éducative.

Le projet de reconstruction de l'école Jules Ferry retiendra toute notre attention. Grâce à l'action de notre groupe en commission d'appel d'offres, l'adaptation du futur établissement aux épisodes de fortes chaleurs a été intégrée au projet, un enjeu que les élus de la majorité, pourtant autoproclamés experts, avaient ignoré. Les

Deux nouvelles crèches seront créées : la première est actuellement en cours d'aménagement sur les Promenades ; les travaux de la seconde débuteront en 2027, boulevard de la Liberté. Nos équipements sportifs poursuivent également leur modernisation, avec la rénovation, cet été, du terrain synthétique Bacary Sagna et la création d'un nouveau terrain synthétique en 2027.

Notre programme d'investissement poursuit une ambition cohérente : transformer la ville dans toutes ses dimensions. Après la rénovation de nombreux espaces publics ces dernières années, notamment des Promenades, nous ouvrons une nouvelle étape consacrée à la modernisation des équipements que les Sénonaises et les Sénonais fréquentent chaque jour.

Investir dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs et les équipements sportifs, c'est faire un choix clair : celui de l'avenir. Nous voulons une ville qui donne confiance aux familles, qui leur permette de s'installer, de rester et de construire leur vie à Sens. C'est cette ambition que nous porterons tout au long du mandat, avec constance, cohérence et détermination.

Expression de la majorité

écoles construites aujourd'hui doivent être pensées pour le climat de demain.

L'argent public n'appartient pas à la majorité municipale : ce sont les impôts des Sénonais. Nous continuerons à en être les défenseurs. Dans le cadre de la politique de la ville, la majorité a déjà engagé plus de 124 millions d'euros d'investissements, dont une part trop importante est concentrée sur le même quartier des Champs-Plaisants. À cela s'ajoute un préjudice de plus de 3 millions d'euros provoqué par l'incendie criminel qui a frappé ce quartier, un bilan dont la majorité se garde bien de faire la promotion. Nous défendons une gestion responsable, où chaque euro investi répond à l'intérêt général et bénéficie à l'ensemble des Sénonais.

Parce que le mandat de maire est une responsabilité au service des habitants, pas un tremplin pour d'autres ambitions. Nous serons intraitables pour que les intérêts de Sens ne soient jamais relégués au second plan.

Groupe d'opposition
Rassemblement National - UDR

Les membres du conseil municipal

Les conseillers de la majorité

Paul-Antoine de Carville
Maire

Clarisse Quentin
1^{ère} adjointe au maire, conseiller départemental
chargée de la stratégie municipale, des finances, de la performance publique et de l'ambition culturelle de la ville (finances, pilotage, évaluation, grands équilibres, culture)

Michel Grass
2^{ème} adjoint au maire
chargé des grands projets, du patrimoine communal et de la sobriété des équipements municipaux (bâtiments et équipements municipaux, grands projets, investissements structurants, marchés publics)

Stéphanie Olivier
3^{ème} adjointe au maire
chargée des écoles, des parcours éducatifs et de la jeunesse (écoles, restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire, jeunesse)

Jean-Michel Visse
4^{ème} adjoint au maire
chargé de la sécurité et de la tranquillité publique (police municipale, prévention, hygiène, salubrité)

Ghislaine Pieux
5^{ème} adjointe au maire, conseiller départemental
chargée de la santé, des solidarités et du lien social (CCAS, santé, solidarités de proximité, politique de la ville)

Romain Crocco
6^{ème} adjoint au maire
chargé du sport, des associations et des grands sites de proximité (politique sportive, vie associative, site René-Binet/Fernand Sastre, site des Espaces Savinien)

Sandrine Imbert
7^{ème} adjointe au maire
chargée de la reconquête du cœur de ville, de l'habitat, du commerce et de l'urbanisme (habitat, urbanisme, commerce, cœur de ville)

Lionel Chapey
8^{ème} adjoint au maire
chargé de l'administration au service des usagers (affaires générales, relation aux usagers, démarches, juridique, numérique, innovation)

Pascal Larché
9^{ème} adjointe au maire
chargée de la petite enfance et du soutien aux jeunes familles (modes d'accueil, crèches)

Gérard Brunin
10^{ème} adjoint au maire
chargé de la ville du quotidien, du cadre de vie et de l'environnement (espaces publics, voirie, propreté, espaces verts, milieux naturels, ERP)

Ouardiya Boudjemline
Conseiller municipal

Célestin N'Goma
Conseiller municipal délégué
en charge de la vie des quartiers

Agathe Marchand
Conseiller municipal délégué
en charge du bien vieillir et de la Maison des Séniors

Fabien Le Boucher
Conseiller municipal délégué
en charge de la conduite des chantiers et des usages des équipements

Mathilde Herouart
Conseiller municipal

Nicolas Pichard
Conseiller municipal délégué
en charge du monde combattant, de la mémoire et de la prévention des risques

Laurence Ethuin-Coffinet
Conseiller municipal délégué
en charge du musée et du rayonnement patrimonial

Jean-Pierre Crost
Conseiller municipal

Nicole Langel
Conseiller municipal délégué
en charge des ressources humaines et du dialogue social

Jimmy Bonnabeau
Conseiller municipal

Charlotte Vaillant
Conseiller municipal

Oreste Pessaud
Conseiller municipal délégué
en charge des médiathèques et du spectacle vivant

Améline Vanlauwe
Conseiller municipal

Nicolas Le Roy
Conseiller municipal
en charge du commerce de proximité, de l'artisanat et de la vitalité commerciale

Delphine Marquet
Conseiller municipal

Goran Radovanovic
Conseiller municipal

Emma Ricci
Conseiller municipal

Gérard Adolphe
Conseiller municipal

Béatrice Flory-Anastase
Conseiller municipal

Boniface Fomo
Conseiller municipal

Les conseillers de l'opposition

Groupe Rassemblement National

Ludovic Massard
Conseiller municipal

Marine Vigne
Conseiller municipal

Luc Bernier
Conseiller municipal

Mélody Robichon
Conseiller municipal



Permanences des élus

■ **Permanence du maire**
uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h
à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00

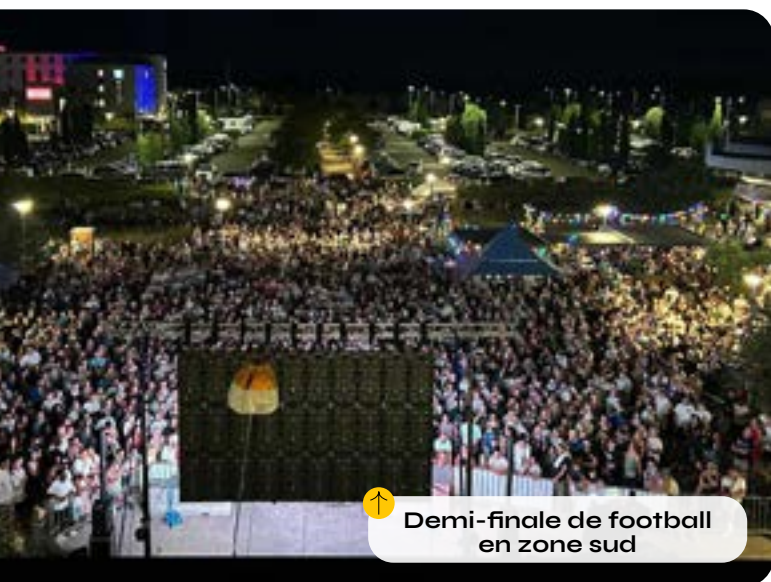
■ **Permanence de Célestin N'goma**
(sans rdv)
- 1^{er} mercredi de chaque mois : centre social des Chaillots de 9h30 à 11h
- 2^e et 4^e mercredi de chaque mois : La Ruche de 9h30 à 11h
- 3^e mercredi de chaque mois : hôtel de ville de 9h30 à 11h
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00



Prochain conseil municipal

lundi 28 septembre à 18h30

retour en images



↑ Demi-finale de football en zone sud



↑ Contes ambulants



↑ Mercredis récréatifs



↑ Apéro Concert au Moulin à Tan



↑ Cercle Sens Les Guing



↑ Atelier Enzo Lucia

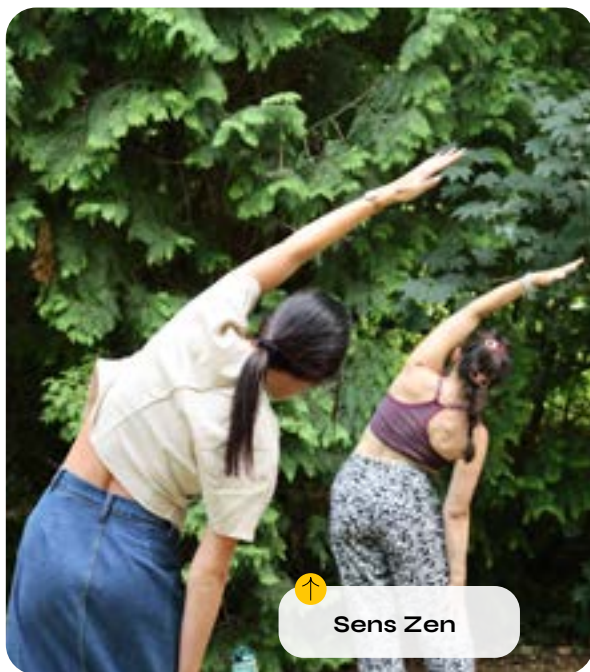




Musicasens



s Culture
uettres



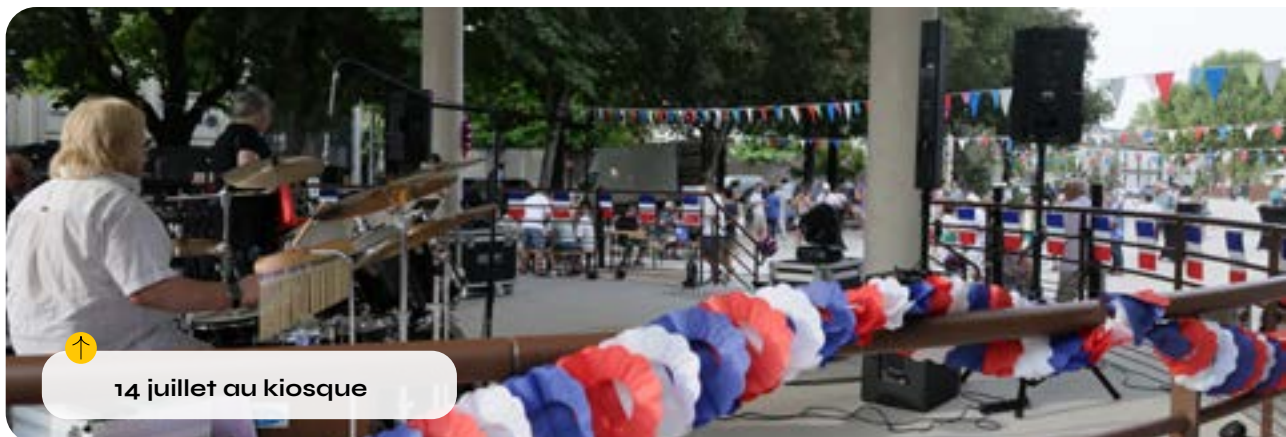
Sens Zen



La Fresque



14 juillet au kiosque





MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Journées européennes du patrimoine

19—20.09.2026

Illustration : Jean LeBlanc — imprimé par la DILA



**Levez
les yeux !**

www.journeesdupatrimoine.fr

#JournéesDuPatrimoine



ciaue
Fédération nationale



BeauxArts

arte

ifi

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France

France